



# Les échos

Du Conseil  
d'arrondissement  
du 11 janvier 2023



## Subventions à la Maison de l'enfance et de la jeunesse (MEJ) et au centre social Pernon

### SUBVENTIONS À LA MEJ ET AU CENTRE SOCIAL PERNON

Le conseil d'arrondissement a approuvé le versement de subventions de fonctionnement à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse du 4<sup>e</sup> (MEJ) et au Centre Social Pernon, des structures indispensables pour la Croix-Rousse. Les valeurs et les actions de l'éducation populaire restent essentielles pour la construction d'une citoyenneté ouverte et curieuse.

Présentation du rapport sur les « subventions à la MEJ et au centre social Pernon », par Samuel Mecklenburg, adjoint chargé de l'éducation populaire, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 11 janvier 2023.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 11 janvier 2023](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 1<sup>er</sup> mars 2023, à 18h45.

En salle du Conseil et sur [la chaîne YouTube de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

**SAMUEL MECKLENBURG, rapporteur :**

« À l'heure où d'immenses défis sociétaux et environnementaux nous obligent, nous souhaitons qu'à Lyon l'éducation populaire demeure l'une de nos principales ressources et moyen de résistance aux idéologies nauséabondes d'une droite décomplexée.

Car, faut-il le rappeler, les associations d'éducation populaire ont été fondées dans la clandestinité, en résistance au régime de Vichy dont le rôle funeste, « travail, famille, patrie », n'a aujourd'hui plus rien d'agonisant.

Alors pour accompagner jeunes et vieux dans la production d'une pensée critique agissante et curieuse de l'autre, il vous est demandé, en ce qui concerne notre arrondissement, d'approuver le versement de 292 973 euros au profit du centre social Pernon et 332 759 €, en soutien à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. »

Rapport adopté à l'unanimité.